|  |
| --- |
| CCP 2 : ACCOMPAGNER LA PERSONNE DANS LES ACTES ESSENTIELS DU QUOTIDIEN |

Compétence 5 - Établir une relation professionnelle avec la personne accompagnée et son entourage

1. Assister: deux personnes en relation dans un lieu.

2. La perte d'autonomie et la dépendance.

3. L'essentiel à retenir.

4. Les techniques mobilisées.

5. Organiser les actes à accomplir avec la personne.

et s'adapter aux situations.

6. L'essentiel à retenir.

7. La charte des droits et libertés de la personne accueillie.

Compétence 6 - Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement

1. Les numéros d'appel d'urgence.

2. Les centres antipoison.

3. Qui sont les victimes d'accidents domestiques ? Et pourquoi ?

4. Pourquoi et comment intervenir ?

5. Les conduites addictives.

6. La maltraitance / La bientraitance.

7. Le droit au répit du proche aidant.

8. La déshydratation.

9. Les capacités relationnelles et organisationnelles.

Compétence 7 - Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne.

1. L'essentiel à retenir.

2. Le contexte professionnel.

3. Savoir-faire et techniques mobilisés.

4. Connaissance des publics et des pathologies pour une prestation individualisée- le vieillissement.

5. Le handicap.

Compétence 8 - Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer

1. L'aide à la toilette.

2. L'aide à l'habillage et au déshabillage.

3. Assister les personnes qui se déplacent avec difficultés.

4. Savoirs associés et techniques mobilisées.

Compétence 9 - Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas

1. Veiller à une bonne alimentation de la personne.

2. La préparation des repas.

3. L'accompagnement aux courses.